

**Jeanine. 67 ans. Saint-Marcellin, 38160.**

Je suis médecin à la retraite.

J'ai utilisé le téléphone portable depuis plus de dix ans. J'avais l'habitude de l'emporter avec moi, allumé, dans tous mes déplacements.

J'utilisais le téléphone sans fil DECT, et internet sans savoir si j'avais la wifi ou pas.

J'ignorais la nocivité de ces technologies.

J'avais deux amies électro-hypersensibles, mais je ne me sentais pas concernée par ce problème.

En 2013, j'ai eu une panne d'internet qui a duré plus d'un mois.

J'ai téléphoné avec mon téléphone portable, appareil collé à l'oreille, sans avoir conscience du danger.

Un jour, en téléphonant plus d'une heure, j'ai senti une douleur comme si on me mordait le pavillon de l'oreille. J'étais obligée de continuer à téléphoner. La douleur s'est propagée à la tête autour de l'oreille et à la mâchoire. Ces douleurs ont persisté plusieurs jours.

Après cet épisode, le fait de rester 20 minutes devant mon ordinateur pour mes mails m'a provoqué une douleur brutale comme un coup de poing à l'estomac, avec des nausées, des vertiges, une fatigue intense, un épuisement complet. En éteignant mon ordinateur, j'ai constaté que je recevais la wifi de plusieurs sources, des voisins.

J'ai récupéré au bout de deux heures de repos en complète immobilité dans un endroit protégé.

Par la suite, j'ai observé que le fait de séjourner dans un endroit très chargé en champs électromagnétiques (wifi, téléphones portables allumés), me provoquaient les mêmes symptômes, que je ne connaissais pas auparavant : maux de tête comme si on m'écrasait la tête, nausées, vertiges, sensation de coup à l'estomac, intense fatigue, difficulté à rassembler mes idées, somnolence diurne et insomnie nocturne.

Tous ces symptômes disparaissent totalement quand je suis dans un endroit protégé, sans ondes.

Actuellement, un seul téléphone portable allumé me provoque ces symptômes au bout d'une demi-heure. Ces symptômes disparaissent au bout de quelques heures quand je sors de l'exposition aux ondes.

J'ai dû déménager, faire blinder ma maison, aménager une chambre dans ma cave pour pouvoir récupérer chez moi et supporter d'aller dans les magasins.

Je ne vais plus ni au cinéma, ni au théâtre, ni au restaurant. Je ne prends plus le train, ni le car, ni l'avion. Je ne vais plus voir d'exposition. Je ne vais plus dans une grande ville.

Je ne peux pas envisager d'aller me faire soigner dans un hôpital car la concentration d'ondes y est trop forte.

Je n'imagine pas pouvoir accepter le compteur Linky car je suis devenue aussi intolérante aux basses fréquences des appareils électriques.

Mais j'ai de la chance car j'ai une maison et une pension de retraite, ce qui n'est pas le cas pour les jeunes qui doivent quitter leur emploi et leur logement.

Le 17 novembre 2015.

## **Françoise , 70 ans, Bourges**

Mes malaises se sont déclarés il y a plus d'une dizaine d'années. C'est à cette période que j'en suis arrivée à faire le lien entre mes symptômes et l'environnement électro -magnétique auquel je pouvais être soumis (téléphone portable, antennes, wi-fi, nuage e-m dans les magasins...).

### **Les symptômes sont multiples :**

Sensations de courants électriques et de brûlures dans le corps,

Maux de tête pressions et piqures dans le crâne, pertes d'équilibre,

Troubles digestifs avec aérophagie,

Troubles importants du sommeil, grande fatigue.

### **Les impacts sur ma vie personnelle sont nombreux et majeurs car ils m'empêchent d'avoir une activité sociale normale:**

Impossibilité d'emprunter les transports en commun (trains, métro, véhicules équipés de moyens modernes d'assistance et de communication...)

Impossibilité de me rendre dans les grandes surfaces (environnement électro -magnétique)

Incapacité d'utiliser les technologies modernes (tél. portable, internet par wi-fi, GPS...)

Difficultés pour l'utilisation de certains appareils ménagers (fer à repasser, four électrique, plaques électriques...). Four à micro ondes exclu.

### **Effets prévisibles de Linky :**

Actuellement, moyennant de nombreuses précautions (tél. et ordi. filaires, lit éloigné des fils électriques, neutralisation temporaire des lignes électriques non utilisées, renoncement à certains appareils électriques...), mon domicile constitue pour moi un refuge relatif.

Concernant un refus du compteur Linky, il ne s'agit pas seulement d'évoquer le principe de précaution, mais surtout d'affirmer un impératif vital me permettant de préserver le peu de répit qui me reste dans un environnement extérieur de plus en plus agressif.

Le 17 novembre 2015.

Annie, 78 ans, a habité Orléans puis dans l'Indre.  
En retraite de l'enseignement depuis 1997.

- Electrosensibilité apparue en 1998 suite à l'achat et l'utilisation TRÈS, TRÈS modérée d'un téléphone portable.
- Echauffement de la tête (du côté où je posais l'appareil) maux de tête qui perduraient la nuit.
- Avril 1999. Un médecin que je consulte (dont ce n'était pas du tout la spécialité) et auprès de laquelle je m'ouvre de ces problèmes, me dit de cesser d'utiliser le portable. Ce que je fais aussitôt. Les maux cessent.
- Novembre 2008 : voulant m'initier à l'informatique, je fais l'acquisition de tout le matériel nécessaire (ordinateur, live box, wifi...). Les maux de tête reviennent plus violents et toujours effet thermique (échauffement oreille et côté droit de la tête), douleurs dans les membres, démangeaisons, mal-être, j e ne supporte plus l'éclairage électrique (--> bougies et lampes à pétrole tout l'hiver). Moral en baisse. Je dois supprimer le téléphone DECT et reprendre un téléphone filaire des plus simples.
- Mars 2009 : Dans la revue de Terre Vivante « Les 4 saisons du jardinage bio » n° 175, à laquelle je suis abonnée, je suis interpellée par un article sur la pollution électromagnétique et me mets en rapport avec l'un des deux auteurs de l'article (M. Claude Bossard) qui vient faire des mesures dans ma maison, à la campagne. Sur ses conseils, j'entreprends des modifications pour neutraliser les ondes : suppression des néons et autres luminaires, abaissement de la terre, voilages spéciaux aux fenêtres, fils blindés, réfection de tableau électrique capitonné de tissu spécial avec pose d'Interrupteur automatique de champ.
- Côté médical, le médecin généraliste que je consulte à l'époque nie complètement mes problèmes et ignore la documentation que je lui apporte. Un autre généraliste, auquel je m'adresse, me comprend tout à fait mais m'avoue être incapable de me soigner et soulager, en l'état actuel de ses connaissances. De plus, je ne suis pas incommodée dans son cabinet et le lui dit. Il me répond que chez lui, tout est filaire. Je consulte également un médecin homéopathe. Là encore, je ne suis pas incommodée dans son cabinet. Elle me donne des remèdes qui atténuent mes malaises. J'ai eu plusieurs séances avec un fasciathérapeute par ailleurs. J'ai également modifié mon alimentation.
- Etant en retraite, tous ces maux n'ont aucune incidence sur ma vie professionnelle. Mais la vie en société est des plus réduites (courses dans les magasins, visites aux amis, spectacles, réunions publiques et même RV dans les salles d'attente des cabinets médicaux).
- Mon état de santé s'étant sensiblement amélioré, je ne veux pas de ce compteur Linky pour que ressurgissent ces problèmes, en plus du coût pour le consommateur et de l'atteinte à la liberté.

Le 8 août 2015.

Sylvia, 58 ans, région lyonnaise

En 2010, un courrier d'ERDF nous demandait de changer les compteurs d'électricité. Nos logements avaient été rénovés en 2004 et nos compteurs étaient neufs.

Entre voisins, nous n'avons pas trop compris cet empressement à changer ces compteurs et la façon de les imposer. Les compteurs Linky ont été installés en janvier 2011 d'après mes souvenirs, à l'entrée du petit appartement que j'occupais alors dans le vieux Lyon. Entre temps, nous nous sommes renseignés et avons compris que l'on nous avait imposé ces Linky, et que Lyon et Tours servaient de villes tests.

Au courant des problèmes d'ondes, et électrosensible à celles-ci, je ne connaissais pas encore totalement que ces ondes occasionnent et certainement pas le danger de ces compteurs, qui non seulement émettent des ondes mais les impulsent dans le circuit électrique.

J'ai commencé à être informée du danger des ondes à cause des problèmes survenus à l'école Gerson de Lyon, exposée à des antennes-relais, où 2 cas d'enfants atteints de leucémie et de lymphome ont été diagnostiqués.

A noter que lors de la pose de ces compteurs, des appartements ont pris feu.

Après renseignements, les habitants et voisins ont compris le processus d'installation de ces compteurs. Quelques uns ont eu des troubles de santé : sommeil perturbé, maux de tête). Très peu de temps après l'installation, mon chien a fait une péritonite très aigüe inexplicable (18 février 2011). La chatte a eu une gastrite aigüe également.

Mes symptômes d'électrosensible, à l'époque, étaient : douleurs oculaires, surtout le globe gauche, avec conjonctivites, maux de tête, troubles du sommeil, réveils brutaux comme si l'on me mettait une pile électrique dans le corps. J'avais envie de dormir mais mes yeux restaient grands ouverts, impossible de dormir, goût métallique dans la bouche, soif intense et envie d'uriner toutes les 20 minutes environ, brûlures tête et corps, douleurs abominables, diarrhées, tendinites, contractures, lumbagos, gencives qui saignaient abondamment, gastrite inflammatoire aigüe et chronique, zona, anémie, chalazion, allergies diverses, plaques rouges etc.

Je suis allée voir un neurologue, puis un médecin généraliste.

Depuis la pose de ce compteur, à partir du jour de son installation, c'est l'enfer. Mon état s'est détérioré, mes symptômes exacerbés. Figée dans un carcan électrique. Gencives qui saignent, chalazion, nombreux vertiges, malaises, impression d'avoir le corps et le crâne compressés dans un étau, aspiration de la peau et de la chair du visage, fourmillements, courants électriques qui parcourent le corps, micro spasmes cage thoracique et bras, sensation d'écrasement des avant-bras, palpitations, figée sur ma banquette, incapable de faire le moindre geste, de penser, de me concentrer et d'agir. Une vraie torture.

J'essayais d'être le plus possible à l'extérieur car aucun moyen financier pour me protéger.

Puis, boule dans le sein que j'étais seule à détecter (les médecins n'ont rien vu pendant plusieurs mois) et à force de consultations, opération car nodule étrange, zonectomie en urgence, suivie de complications à cause de mon épuisement.

Dans mon petit appartement ont été détectées les fréquences de l'émetteur de Fourvière, du radar de Fourvière, de 3 antennes de téléphonie mobile.

Numérique et compteur Linky ont été le trop plein, l'insupportable, ce qui m'a obligée à me réfugier chez ma fille pendant 6 mois avant de trouver un autre logement, ne pouvant plus rentrer dans mon appartement du vieux Lyon. Vertiges et diarrhées à l'entrée dans les lieux, souffrant énormément et effrayée par la vie de tortures que je subissais. Déménagement compliqué car ne vivant plus dans les lieux et ne tenant pas plus de 2 heures.

Je me suis installée en février 2013 dans un nouvel appartement en Saône-et-Loire. Arrivée mouvementée à cause d'un mauvais voisinage et de l'information reçue peu après mon arrivée de l'installation d'une antenne GSM « rail » à l'insu de la population à quelques mètres de ma fenêtre de cuisine.

L'antenne-relais a été installée en juin 2013 malgré un collectif qui s'est créé.

Donc à une trentaine de mètres face à l'appartement, à gauche il y avait l'antenne des pompiers, au milieu l'antenne GSM « rail » et à droite, l'antenne de téléphonie.

J'ai repris des recherches de logement, malgré mon état de santé déplorable et ma précarité.

Aujourd'hui, depuis avril 2015, je suis dans un nouveau logement dans le département du Rhône, dans lequel je subis le wifi des voisins et la 4G. C'est encore l'enfer.

Le 10 novembre 2015.